



## Avis d'Appel à manifestation d'intérêt N 05/2025 Pour l'organisation des prestations de loisirs en faveur des adhérents de la FOS-Agri

### 1. Personne publique initiateur de l'avis :

La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de l'Agriculture- « FOS-Agri » Établissement public créée en vertu de la loi n° 60.12 promulguée par le dahir n° 1.14.128 du 21 rabia al aoual 1436 (13 janvier 2015).

### 2. Objet du présent avis :

En application des dispositions du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés publics de la Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de l'Agriculture-, la Fondation "FOS-Agri " envisage via le présent appel à manifestation d'intérêt de prêter dans le cadre d'un contrat ; l'organisation des prestations de loisirs en faveur de ses adhérents, afin de leur offrir un ensemble cohérent de prestations de divertissement socioculturelle, loisirs combinant bien-être, découverte, éducation et cohésion sociale.

Aussi, les opérateurs spécialisés dans le domaine de la culture, des loisirs, des voyages, et de l'animation intéressés par la présente prestation sont sollicités de présenter leur offre de prix.





### 3. Objectifs de la prestation

- Favoriser l'autonomie, la socialisation et l'épanouissement des adhérents et leurs familles afin de les valoriser et de les aider à s'épanouir ;
- Encourager l'émerveillement, l'esprit de découverte, l'acquisition de connaissances et de techniques ;
- Stimuler la créativité en favorisant toutes les formes d'expression, en recherchant à développer un esprit créatif et en attisant l'imagination ;
- Développer les comportements de respect des personnes, des biens, et de l'environnement.

### 4. Engagements et responsabilités :

Le prestataire déclare connaître les dispositions légales et réglementaires en matière de sécurité des adhérents et d'hygiène, et s'engage à mettre en œuvre toutes les dispositions et prescriptions nécessaires pour le respect de ses engagements.

A cet effet, il s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la qualité dépendamment de la nature des prestations. Notamment le Transport ; l'hébergement, les repas ; les Tenus ; l'animation ; l'hygiène, la sécurité ; l'assurance et le volet médical.

Un audit de sécurité avant ou/et pendant toute prestation pourrait être diligenté par la FOS-Agri.





## 5. Consistance des prestations :

Prestation	Objectif principal	Durée	Participants
Randonnées	Bien-être et découverte locale	1j/randonnée (autant de randonnée que nécessaire)	50 pers / sortie
Colonies de vacances	Épanouissement et apprentissage	20 jours/ An	120
Excursions socio-culturelles	Éducation culturelle et ludique	1j/excursion (autant des excursions que nécessaire)	~ 50 enfants
Animations encadrement événements de divertissement (séjour de vacances au club de l'Agriculture à Rabat)	Activités sportives, culturelles et festives	De 1 à 12 jours	~ 100 pers.
Animations encadrement événements de divertissement (kermès au club de l'Agriculture à Rabat)	Activités sportives, culturelles et festives	1 j/ Semestre	~ 100 pers.
Animations encadrement événements de divertissement (séjour vacances d'été)	Activités sportives, culturelles et festives	02 j/ S ou 20 j/an	~ 100 pers.

## 6. Dépôt d'éventuelles manifestations d'intérêt :

Les manifestations d'intérêt doivent être adressée ou déposée à compter de la publication du présent avis à l'adresse indiquée ci- dessous :

Adresse : 461, Av Hassan II Agdal Rabat - BP : 562.





Le dossier des éventuelles manifestations d'intérêt concurrentes devra obligatoirement comporter les documents suivants :

- La présente annonce paraphée, datée et signée ;
- Un dossier de candidature comprenant :
  - Présentation de la société et les documents administratifs (Statut ; Attestation fiscale ; Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les activités de voyage et de loisirs, Attestation CNSS ; RC ; Attestation d'inscription à la TP) ;
  - Présentation de ses activités et de ses références dans le domaine objet de cet AMI ;
  - Copies des agréments / autorisations ;
- Un projet pédagogique qui devra contenir au minimum les points suivants :
  - ✓ L'organigramme et attributions des membres de l'équipe affectée ;
  - ✓ Les définitions et détails des différentes activités ;
  - ✓ Les sorties et visites.
  - ✓ Liste du Personnel à affecter à la réalisation des prestations
- Offre Financière

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés par la FOS-Agri

**Nb** : Le présent appel à manifestation est disponible sur le site de la fondation : [www.fos-agri.ma](http://www.fos-agri.ma)





مؤسسة النهوض بالأعمال الاجتماعية لفائدة العاملين بوزارة الفلاحة والصيد البحري - قطاع الفلاحة -  
La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

## 7. Date limite des manifestations d'intérêts :

Date limite de réception des offres des concurrents : 27/05/2025 à 15 H

## 8. Déroulement de la procédure :

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs opérateurs manifesterait leur intérêt au présent avis, la FOS-Agri organisera une procédure de sélection conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent AMI ne constitue pas un appel d'offres. Il vise à identifier des partenaires potentiels, en respectant le principe de la concurrence. La FOS-Agri se réserve le droit de ne pas donner suite aux manifestations reçues.

